



HYPOTHEQUE SUR BIEN IMMOBILIER A VENDRE

Par **aquass**, le **08/11/2014** à **20:37**

Bonjour,

J'ai visité un appartement que je souhaite acheter. Moi-même et l'actuel propriétaire vendeur (que je nommerai A) avons contacté le même notaire pour rédiger le compromis de vente. Après 3 semaines écoulées, je contacte le notaire qui m'informe que ce bien est grevé d'une hypothèque non levée. Celle-ci ne concerne pas l'actuel propriétaire vendeur mais l'ancien ancien propriétaire (C). Le bien immobilier a donc été vendu deux fois depuis, à savoir à B puis à A. Au moment de son achat A n'a même pas eu connaissance de cette hypothèque. Le notaire m'informe que C, décédée aujourd'hui, avait une dette envers deux personnes X & Y c'est la raison pour laquelle son appartement était hypothéqué. La dette n'a jamais été remboursée par C à X & Y qui avaient porté l'affaire en justice. Apparemment X est prête à faire un écrit attestant ne plus donner suite à cette affaire mais Y ne l'entend pas de cette oreille.

Comment est-il possible que ce bien ait pu être vendu 2 fois sans que les notaires concernés n'aient mentionné cette hypothèque ? Pensez-vous qu'il soit possible que je puisse signer l'achat de ce bien si Y ne lâche pas prise, qu'est ce que je risque ?